



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 14 juin 2021

Intervention de **Amélie GERMAIN**

Question : maintenez-vous le moratoire sur la 5G ?

Monsieur le maire,

Lors du CM du 14 octobre 2020, nous avons voté pour un vœu en faveur d'un moratoire sur la 5G. C'est vous, monsieur le Maire, qui en avez fait lecture pour, je cite :

1. donner le temps aux scientifiques de conduire leurs études à terme sur :
 - l'impact environnemental à travers la consommation énergétique et l'utilisation de métaux rares
 - l'impact sanitaire dû à l'exposition des citoyens aux ondes électromagnétiques
 - l'impact économique d'un modèle consumériste, toujours plus énergivore et qui repose sur l'obsolescence programmée.
2. Vous parliez d'une réflexion plus large devant être menée sur la gestion des données et l'indépendance française ou européenne puisqu'à ce stade, la technologie est américaine ou chinoise.
3. Enfin, il fallait selon vous engager une réflexion sur les usages et apports réels de la 5G, sur l'utilité de cette technologie au regard de ses coûts énergétiques et environnementaux

Tous ces arguments, nous y souscrivons et notre groupe a partagé ce vœu.

Aujourd'hui, qu'en est-il ? La maire de Nantes a autorisé le 13 avril dernier l'allumage des antennes 5G sur sa commune et y compris près des crèches depuis le 20 avril, date de la remise du rapport de l'ANSES.

Pour ne pas avoir la crainte de l'apprendre par voie de presse, comme ce fut le cas sur les tazers, l'installation de ces antennes ma **question est la suivante : Quelle est la position de la municipalité sur ces antennes 5G ? Maintenez-vous son interdiction ? Monsieur Saïd avait bien précisé lors du vœu que ces antennes nouvelle génération sont soumises à l'autorisation de la Ville et qu'il s'agit donc d'une décision du maire.**



Citoyen-nes
engagé-es



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Je vous remercie pour votre réponse.



elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org